SERVICE DE PRESSE

Transcription du discours du Président de la République au 34ème dîner annuel du CRIF

Palais du Louvre, le 20 Février 2019

Monsieur le président du Sénat,
Monsieur le président de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le président du Conseil Économique Social et Environnemental,
Messieurs les Premiers ministres,
Monsieur le Ministre d'Etat,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Madame la Maire de Paris,
Madame la présidente de la région Ile de France,
Mesdames Messieurs les Parlementaires,
Mesdames/Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Responsables des cultes,
Monsieur le président du CRIF,
Mesdames, Messieurs.

Comme chacune et chacun, j'aurais souhaité que ce dîner - le deuxième auquel j'ai l'honneur d'assister comme président de la République - se tienne dans des circonstances plus sereines. Nous aurions évoqué avec émotion Claude LANZMANN, ce qu'il donna à la France en entrant en résistance dès l'âge de 18 ans, ce qu'il offrit au monde avec son monument *SHOAH*, cette œuvre immortelle contre l'inexorable travail d'oubli du temps. Nous nous serions souvenus de Marceline LORIDAN disparue en septembre et son inlassable action pour transmettre la mémoire du génocide et de son insolence. De Georges LOINGER qui nous a quittés en décembre emportant avec lui une vie d'héroïsme, lui qui sauva près de quatre cents enfants juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Nous aurions revécu ensemble cette matinée ensoleillée de juillet où le peuple français rassemblé rue Soufflot communièrent autour des cercueils bleu blanc rouge de Simone et Antoine VEIL. Simone VEIL qui puisa dans l'indicible horreur des camps la force de faire grandir encore par ses combats pour la mémoire, pour les femmes, pour l'Europe l'œuvre universelle de la France. Nous serions certainement revenus sur la relation d'amitié de 70 ans liant la France et Israël, que la saison culturelle croisée de 2018 a fait vivre et que la visite du président RIVLIN à Paris à la mi-janvier est venue sceller. Peut-être même

aurions-nous échangé sur le rôle de René CASSIN dans la rédaction de la Déclaration des Droits de l'Homme cette grammaire commune des nations dont nous venons de célébrer le 70ème anniversaire. Oui, chacune et chacun d'entre nous aurait aimé évoquer tout cela. Cette part juive de l'âme française, cette histoire des Français juifs qui a contribué à faire de notre nation belle et grande. Mais le moment que nous vivons appelle un propos autrement plus grave. Depuis plusieurs années - et la situation s'est encore aggravée ces dernières semaines - notre pays, comme d'ailleurs l'ensemble de l'Europe et la quasi-totalité des démocraties occidentales, est confronté à une résurgence de l'antisémitisme sans doute inédite depuis la Seconde Guerre mondiale.

A nouveau depuis plusieurs années l'antisémitisme tue en France.

C'est bien que les visages peuplant ce soir nos consciences ne sont pas seulement ceux des héros que je viens d'évoquer mais bien ceux des martyrs récemment assassinés parce qu'ils étaient juifs. Mireille KNOLL, cette Parisienne de 85 ans qui a survécu aux rafles mais pas à la folie meurtrière de ses bourreaux, Sarah HALIMI, cette mère de trois enfants saisie dans son sommeil, molesté puis défenestré par son meurtrier, Ilan HALIMI, ce jeune homme d'une vingtaine d'années kidnappé, torturé, assassiné. Et puis les victimes de l'attentat de l'Hyper Cacher de janvier 2015 - Philippe BRAHAM, Yohan COHEN, Yoav HATTAB, François-Michel SAADA - celle de l'école Ozar Hatorah - Jonathan SANDLER et ses fils Aryeh et Gabriel et la petite Myriam MONSONEGO abattus à bout portant. Nous ne les oublions pas. Le crépuscule du vingtième siècle avait pu laisser entrevoir la possibilité d'un repli durable de l'antisémitisme. L'aube du 21ème siècle vient rappeler combien l'histoire est tragique, combien les passions tristes sont à l'œuvre, combien le noir revient. Et qu'un fils de déportés juifs-polonais qui aime la France, sa langue, au point de devenir membre de l'Académie française, soit insulté par une foule haineuse en rentrant chez lui, qu'à Paris sur une devanture de restaurant soit peinte entourée de croix gammée l'inscription "*Juden*", que sur la mairie du 13e arrondissement le visage de Simone VEIL soient recouverts des mêmes croix gammées, qu'en Alsace des dizaines de tombes juives soient profanées comme si on avait voulu enlever leur mort à tous ces gens, que des représentants religieux juifs, des militants de la cause antiraciste, des journalistes soient insultés, menacés - cher Joël MERGUI, cher Ariel GOLDMANN, cher Philippe VAL, cher Hermann EBONGUE- que dans un même nihilisme, une même violence, charriant rejet du sacré et antiparlementarisme, qu'on s'en prenne à des églises, à des élus. Je pourrais poursuivre malheureusement cette liste et dire ce que trop d'anonymes subissent et n'osent même pas dire. Face à cette inacceptable, il serait faux de dire que nous n'avons rien fait. Nous avons condamné beaucoup, adopter des plans, souvent depuis des années et des années, voter des lois parfois. Mais nous n'avons pas su agir efficacement. C'est vrai. Et si nous en sommes là aujourd'hui c'est bien pour cela.

Et cette litanie que je viens de reprendre c'est notre échec.

Trop d'indignation. Trop de mots. Pas assez de résultats.

Le temps est donc venu des actes tranchants, concrets.

Parce que je ne veux pas m'habituer à ces mots et à ces indignations “Il y a quelque chose de pire qu'une âme perverse”, écrivait PÉGUY, “c'est une âme habituée”. Nous n'avons pas le droit de devenir des âmes habituées.

D'abord nommer le mal, qui ne voit que l'antisémitisme se cache de plus en plus sous le masque de l'antisionisme.

Je l'ai dit lors du 75e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, l'antisionisme est une des formes modernes de l'antisémitisme. C'est pourquoi je confirme que la France, qui comme vous l'avez rappelé l'a endossée en décembre avec ses partenaires européens, mettra en œuvre la définition de l'antisémitisme adoptée par l'Alliance internationale pour la mémoire de la *SHOAH*. Il ne s'agit pas de modifier le code pénal, encore moins d'empêcher ceux qui veulent critiquer, comme vous l'avez rappelé à Monsieur le Président, la politique israélienne de le faire, non. Ni de revenir sur des sujets que nous connaissons et qui sont ceux de la politique internationale - et sur ce sujet la position française est connue et l'année dernière nous en avions débattu. Il s'agit de préciser et raffermir les pratiques de nos forces de l'ordre, de nos magistrats, de nos enseignants, de leur permettre de mieux lutter contre ceux qui cachent derrière le rejet d'Israël la négation même de l'existence d'Israël. La haine des Juifs la plus primaire.
De la même manière, il n’y aura aucune complaisance à l’égard des pratiques de boycott et du BDS plusieurs fois condamnées en France et qui le seront à nouveau.

Regardez ensuite la réalité en face, sans filtre.

Oui, à côté, malheureusement, de l’antisémitisme traditionnel se déploie un antisémitisme fondé sur un islamisme radical. Oui, cette idéologie gangrène certains de nos quartiers au point d’être contraints à un insupportable exode intérieur. Eh oui, c’est à une reconquête républicaine de ces territoires que nous devons nous atteler. Ce que nous faisons quand nous créons des postes de policiers et de gendarmes dans 45 d’entre eux, en multipliant l’implication de tous les services de l’Etat, de l’Education Nationale, de l’ensemble des fonctionnaires, et en y déployant, de manière méthodique, un plan de lutte contre la radicalisation. Et en cette matière, ne cédons en rien non plus à l’opposition bloc à bloc dans laquelle certains voudraient enfermer la société française. Une religion contre l’autre. Une stigmatisation contre l’autre. Non. La République protège tous les citoyens, toutes les consciences, toutes les paroles, et elle ne peut accepter, en aucun cas, qu’au nom d’une religion déformée ou d’une philosophique quelle qu’elle soit le pire soit commis, parce que c’est la République, parce que c’est notre liberté.

Traquer et punir ceux qui se rendent coupables d’actes antisémites.
Rien n’est plus insupportable pour les victimes que l’absence de sanctions. Rien n’est plus incompréhensible pour nos concitoyens que le sentiment du « tout est permis », qui anime les semeurs de haine et qui sapent l’autorité de l’Etat. J’appelle, pour ce faire, quelle que soit, parfois, la lassitude, je le sais, toutes les victimes d’actes antisémites à porter plainte dès qu’elles sont insultées ou attaquées. Qu’elles soient assurées que tout est mis en œuvre pour les accompagner dans leurs démarches, depuis la formation de nos policiers et nos gendarmes pour les accueillir et les écouter, jusqu’à la possibilité de porter plainte en ligne, qui vient d’être votée avec l’adoption de la Loi Justice. Elle doit s’appliquer dans les meilleurs délais. Sur ce

sujet, nous étions habitués, il faut bien le dire, à des pratiques incertaines ; des plaintes qui n'étaient pas toujours prises ; des complexités. Les choses ont maintenant été simplifiées dans le Droit. Elles doivent s'appliquer dans les faits. Elles supposent que rien ne soit accepté et qu'aucune habitude en quelque sorte ne soit prise. Tout est mis en œuvre aussi pour recueillir les preuves. Des équipes spécialisées d'enquêteurs et de gendarmes seront créées sur tous les territoires, sur la base de ce qui a été commencée à Aix-en-Provence, en partenariat avec la Fondation du Camp des Milles. Vous avez ensuite, Monsieur le Président, évoqué l'antisémitisme improprement appelé virtuel. Il n'a de virtuel que le nom. Il y a dans cette haine sans visage, qui se croit délivrée de tout droit, les prémices de la haine qui, ensuite, sort dans rue et commet le pire. Ce poison lent qui conduit près de 2 Français sur 5, s'informant principalement via les réseaux sociaux, à croire en un complot sioniste mondial. Celui-ci aussi, nous devons le combattre avec force et clarté. D'ores et déjà, nous avons entamé un travail avec des plateformes comme Facebook qui a choisi la France pour lancer un fonds doté d'1 million d'euros en faveur du civisme et contre la haine, et qui a accepté la présence en son sein de régulateurs et juristes français pour améliorer certaines pratiques. J'avais dit l'année dernière, devant vous, sur ce sujet, ma volonté de porter un projet exigeant au niveau européen. Un travail a été fait pour le rendre possible, et vous l'avez évoqué, le rapport de madame AVIA et de messieurs TAIEB et AMELLAL à cet égard. Proposer des choses concrètes. Le combat européen doit se poursuivre mais il est trop lent, et nous ne pouvons plus attendre. C'est pourquoi la Député Laetitia AVIA déposera, dès les mois de mai, c'est-à-dire dès la première fenêtre parlementaire possible, au Parlement, une proposition de loi pour lutter contre la haine sur Internet reprenant les propositions de ce rapport. Nous devons, à ce titre, nous inspirer de ce que nous voisins allemands ont su faire, de manière efficace et pragmatique. Apporter des sanctions judiciaires, pénales et pécuniaires ; appeler la responsabilité des individus, comme des plateformes. Il s'agira de mettre fin aux stratégies d'éviction déployées par des sites étrangers qui, changeant régulièrement de serveurs, sont aujourd'hui très difficiles à bloquer. Dans ce contexte, la question de l'anonymat sera évidemment posée. Elle est, trop souvent, le masque des lâches. Et derrière chaque pseudonyme, il y a un nom, un visage, une identité.

Faut-il interdire partout sur Internet l'anonymat ? Je pense que nous pourrions aller par cette voie à quelques égards vers le pire. Il faudra donc y réfléchir à deux fois. Par contre, ce que nous ne pouvons pas accepter, c'est que parce qu'il y a l'anonymat, le contenu ne soit pas retiré dans les meilleurs délais, que l'identité ne soit pas recherchée et ne soit pas donnée. Il y a aujourd'hui encore des plateformes comme Twitter, pour citer les mauvais exemples, qui attend des semaines, quand ça ne l'est des mois, pour donner les identifiants qui permettent d'aller lancer les procédures judiciaires contre ceux qui ont appelé à la haine, au meurtre ; qui, parfois, prend des jours, des semaines pour retirer des contenus ainsi identifiés. Ce que ce texte portera donc, ce sont des dispositions claires imposant le retrait dans les meilleurs délais de tous les contenus appelant à la haine et mettant en œuvre toutes les techniques permettant de repérer l'identité dans les meilleurs délais et enfin appelant à la responsabilité, y compris sur le plan juridique, les dites plateformes. Il nous faut adopter nos sanctions à la société numérique ; nous donner les moyens aussi de pouvoir interdire la présence sur un réseau social de personnes coupables de propos racistes et antisémites, comme on interdit les Hooligans dans les stades, ou à tout le moins faire en sorte que les condamnations pour actes racistes et antisémites soient publiées pour ceux s'en rendant coupables.

La honte sur ces sujets d'urgence doit changer de camp. Elle ne doit plus ronger les victimes. Elle doit accabler les agresseurs. Enfin, parce que la période met en cause ce que nous sommes, la France doit aussi tracer des nouvelles lignes rouges et nous le ferons par des mesures

concrètes et des décisions que la loi permet aujourd'hui de prendre. C'est pourquoi j'ai aussi demandé au Ministre de l'Intérieur d'engager des procédures visant à dissoudre des associations ou groupements qui, par leurs comportements, nourrissent la haine, promeuvent la discrimination ou appellent à l'action violente : Bastion social, Blood & Honour Hexagone et Combat 18 pour commencer.

Nommer, poursuivre, punir, mais bien entendu, enfin aussi, éduquer.
Il ne faut jamais perdre de vue le temps long de l'éducation, de la culture, de l'élévation morale et spirituelle de tous, car ce que nous vivons aujourd'hui dans notre société, dans notre pays, dit beaucoup de nos propres échecs passés. De ce que nous avons laissé s'installer subrepticement, de ce que nous n'avons plus voulu dénoncer, de ce que parfois, nous avons peut-être oublié de dire. Si l'histoire a montré que la connaissance n'était jamais un antidote contre la haine, nous savons que l'ignorance, à coup sûr, est un fertile terreau, toujours. Nos instituteurs, nos professeurs font preuve d'un engagement exemplaire, pour enseigner la mémoire de l'Holocauste, et sont relayés admirablement par des institutions comme la Fondation pour la mémoire de la Shoah ou le Mémorial de la Shoah. Le ministre de l'Education nationale s'est tôt engagé dans cette lutte pour lever, vous l'avez rappelé, Monsieur le président, toutes les ambiguïtés qui avaient pu exister, former davantage, être plus exigeant encore. Et à ce titre, l'Etat soutiendra encore davantage qu'il ne le fait le Mémorial de la Shoah. La DILCRA apporte aujourd'hui une aide. Elle sera significativement augmentée par le Premier Ministre, dans les prochaines semaines.

Ces instituteurs, ces professeurs sont encore trop souvent livrés à eux-mêmes, en particulier quand, dans ces quartiers gangrénés par l'islamisme radical, évoquer la Shoah, la situation au Proche-Orient, est parfois devenu impossible. Ces instituteurs, ces professeurs trouveront toujours la République à leurs côtés. Au niveau national, une équipe de réaction a été mise en place, qui leur apporte une solution en 24 heures, dès qu'une difficulté se fait jour. Dans chaque rectorat, des messages clairs ont été passés, pour que tout soit dit, le moindre problème, dès qu'il est observé. Mais trop souvent, nous avons vu aussi, dans ces quartiers de la République, ces dernières années, des enfants quitter l'école publique, disons-nous les choses franchement, pour aller vers des écoles privées sous contrat, quelle que soit, d'ailleurs, la confession, pour pouvoir changer de quartier, parce que quelque chose se passait, que l'enfant ou les parents eux-mêmes n'osaient pas dire. C'est pourquoi j'ai demandé au ministre de mettre en place des actions spécifiques et de procéder à un audit de tous les établissements marqués par le phénomène de déscolarisation des enfants de confession juive.

Quand une telle déscolarisation se passe, elle dit quelque chose. Parfois, de ce que nous ne voulions ou ne pouvions voir, de ce qui ne se disait plus. Au-delà, l'école doit jouer à plein son rôle de rempart républicain contre les préjugés et contre les haines, mais aussi contre ce qui en fait le lit, l'empire de l'immédiateté, le règne d'une forme de relativisme absolu. L'enseignement de la méthode scientifique, de la méthode historique, sera renforcé. Tous les enfants de France seront sensibilisés au temps long des grandes civilisations, ce temps long cher à BRAUDEL, qui apporte le goût de la tolérance et de l'humanisme. Mais revenir à ces fondamentaux, au cœur de notre éducation, ce qui, parfois, avait été oublié. C'est aussi au cœur de l'éducation, se redonner les moyens de lutter contre ce qui, subrepticement, s'est installé, le ''tout se vaut'', l'immédiateté absolue, le relativisme qui corrompt tout. Mes chers amis, ce sont pour les actes, et il faudra en rendre compte, et j'en rendrai compte. C'est pour ça que ce

soir, je voulais être devant vous. Parce que l'antisémitisme n'est pas le problème des Juifs. C'est le problème de la République.

C'est parce que ceux qui pensent que l'antisémitisme ne concernerait que quelques-uns, qu'une communauté dans la République, que ceux-là n'oublient jamais notre histoire, communiquent ce que nous sommes. L'antisémitisme, c'est tout simplement la haine de l'autre. Et d'ailleurs, regardez bien les formes qu'il prend. La haine du Juif, c'est tout à la fois la haine du communiste et du capitaliste, la haine des forces extérieures et de l'ennemi de l'intérieur. Ce sont toutes les haines additionnées. L'antisémitisme a pris tous les visages, s'est nourri de tous les extrêmes. Ca n'est la haine que d'un visage : celui de l'autre, et qui plus est, un autre qui nous ressemble. L'antisémitisme, c'est le problème de la République, parce qu'il est cette haine d'avant-garde, mais qui s'accompagne toujours du cortèges des autres haines auxquelles vous avez fait référence, et dans les temps où nous parlons, ce sont ces autres haines qui, derrière aussi, se réveillent : haine contre les musulmans, racisme sous toutes ses formes, racisme anti LGBT, toutes les formes de haines se réveillent avec, contre les élus, contre l'autorité, contre le parlementarisme, contre le sacré, les églises et toutes les religions, conte ce qui nous a fait.

Oui, pour toutes ces raisons, l'antisémitisme, c'est la question de la République et de la France. Parce qu'au cœur de nos histoires liées, il y a tout ce qu'ils ne veulent plus voir. Je ne reprendrai pas ici le cortège des grandes figures qui ont fait notre pays, de RACHI jusqu'à BERGSON, PROUST, Simone VEIL, Robert BADINTER. La France doit tant à celles et ceux qui l'ont ainsi construite, pas à pas, lui ont appris l'universel, lui ont donné ce visage. Mais ce qu'ignorent encore trop de nos concitoyens, dans notre pays, c'est que depuis des siècles et des siècles, de grands Juifs, de grands commentateurs des textes sacrés, ont été en France, qui ont dit tant de ces textes, et sont connus à travers le monde, que les plus grands commentateurs de la Bible et du Talmud, juifs, ont été dans tous nos villages, et ont rendu parfois ces villages célèbres à ceux qui n'ont jamais mis le pied en France. Eliezer DE TOUQUES, Samuel BEN SALOMON de Falaise, Simbah de Vitry en Moselle, Samson ben Isaac de Chinon, Moïse d'Evreux, Thérèse BEN ELIA de Corbeil, Moïse de Coussy, Isaac BEN SAMUEL de Dampierre, Samson, de Sens, Eliachim de Chalons, Jacob de Pont-Audemer, Matatia d'Avallon, Salomon de Château-Landon, Meshoulam BEN NATHAN de Melun, Eliezer BEN SAMUEL de Metz, Joseph Tobelem BONFILS de Limoges, Ayim BEN ISAAC de La Rochelle, Menahem BEN SALOMON MERI de Perpignan, Jacob BEN MAKIR de Montpellier, Aaron BEN PEREZ, d'Avignon, Abraham BEN DAVID, de Narbonne, tant et tant de noms connus à travers le monde, parce qu'ils ont dit quelque chose de la Bible, parce qu'ils ont apporté à la connaissance universelle. Ils étaient de ces villages et de ces villes qui sont notre pays. Alors, quand j'entends comme vous « nous sommes chez nous », dit par certains, qui voudraient que ceux-là n'en soient pas, regardez notre histoire en face, pour tout ce qu'elle est. L'Histoire de France est belle, de ses universels croisés, de ses Juifs venus du bout du monde pour aimer notre pays, tomber pour lui et le faire accéder à l'universel, et de tous ses Français, qui ont voulu prendre, aimer et porter une religion, parce qu'on pouvait la porter librement et avec fierté dans notre pays. C'est cela, l'histoire des Juifs et de la France, bien avant la République, bien avant même, qu'on commence à parler de la France. C'est cela, ce que nous sommes. Nous sommes chez nous. Nous tous. Hier, à Quatzenheim, j'ai eu honte. J'étais avec les habitants de cette petite commune d'Alsace et j'avais honte. Et nous avons regardé ces tombes souillées et je me suis dit : « ce qu'ils veulent c'est, au fond, aller même s'assurer que nul ne pourra reposer en paix. » A la honte succède la colère. Celle de vouloir trouver tout de suite les réponses. De répondre à la haine par une autre haine. Au fond, j'ai dit aux habitants de la commune : « c'est vous le vrai

visage de cette commune. Nous allons laver les tombes » et surtout leur dire combien ceux qui ont fait ça doivent avoir honte. Ils ne sont pas la France. Ils ne sont pas les Français. Les tombes des Français et Juifs tiennent notre sol comme les arbres plantés pour eux. Ils sont enracinés, et cet enracinement, c'est notre Nation. Alors oui, je le sais mes amis. Il y a dans ce moment-là quelque chose d'ingrat pour la tâche qui est la nôtre. La barbarie a une force. Elle est immédiate. Elle sidère. Elle fascine certains. Et elle plonge dans la consternation, parfois l'accablement des autres. Et la barbarie a une force incommensurable par rapport à l'intelligence ou la construction d'une action rationnelle qui est la nôtre. C'est précisément d'ailleurs cette force qu'elle recherche. Alors nous ne gagnerons pas ce combat en un jour ; mais je veux, ce soir, vous dire une chose. Nous ne nous habituerons jamais. Nous aurons toujours l'exigence de vérité, de liberté, de fraternité et d'intelligence qui est la seule réponse à cette barbarie. L'exigence du courage qui doit être notre mission. Celle des Républicains que nous sommes. Elle est plus lente, parfois moins visible. Parfois nous trébucherons, mais n'y cédons rien. Mes chers amis, vendredi dernier, j'ai reçu dans mon bureau la mère d'Ilan HALIMI. Et elle avait, face à elle, un tableau de Pierre SOULAGES. Je lui ai dit : « c'est ça ce que nous avons à vivre. » Beaucoup pensait que le noir n'était pas une couleur et qu'on ne pouvait rien en faire. Un génie, centenaire cette année, a dit : « en travaillant inlassablement le noir au pinceau, au couteau, en y tirant mes lignes, en y mettant mes formes, j'y ferai vivre le soleil. J'y ferai exister la lumière. » Et elle voyait sous ses yeux ce tableau qui prenait vie. Et ce noir n'était plus noir. Il était l'Outrenoir de SOULAGES. Nous n'effacerons pas le mal de notre société, ni par une loi, ni par un discours, ni par un acte ; mais nous devons être, tous ensemble, les combattants de cet Outrenoir, de ces lignes de force, de ce courage inlassable, de cette forme d'humanité et d'intelligence que nous devons donner, même au noir qu'il y a dans notre société, parce qu'il est là ; mais nous tiendrons, et à la fin, nous gagnerons. Vive la République, et vive la France.